Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 074-257400135-20240228-D2024_011-DE

N° 2024 - 011

flaine
1600-2500

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Mercredi 28 février 2024

Objet : Autorisation donnée au Président à signer la modification de l'état descriptif de division de la résidence Alhéna

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 février à 19 h 00,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :
Arâches : Alexandra FOURGEAUD, Rozenn DURAND, Christophe ETALLAZ, Sarah JONCHERE, Jérôme PRALONG
Magland : Johann RAVAILLER, Laurène CAUL-FUTY, Jeanne VAUTHAY, Sabine TOUNA
Etaient excusés : Stéphanie FERRAND, Sophie DEPOISIER, Mallory BOULANGER, Alain CARON, Kader KHADRAOUI

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10 — Date de convocation : 21/02/2024
Présents : 9 — Date d'affichage : 21/02/2024
Votants : 9
Votes pour : 9 - Votes contre : 0 - Abstention : 0

Le rapporteur : Patrice BONNAZ

Suite à la modification des lots restaurant, cuisine et de la terrasse du restaurant, il est nécessaire de modifier l'état descriptif de division de la résidence Alhéna.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet de modification de l'Etat descriptif de division ;
- **AUTORISE** le Président à signer la procuration relative à cette modification.

Pour copie conforme au registre — Le Président, Johann RAVAILLER

Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 074-257400135-20240228-D2024_011-DE